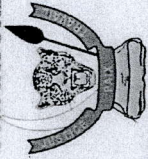


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 006/2024

AU GROUPEMENT MOSAIQUE INGENIERIE SA, CONSULTANTS DAR AL-HANDASAH ET
LA SOCIETE D'ETUDES TECHNIQUES DE SETIF

Après avoir reçu le contrat du marché n° ACGT/ DG/CGPMP/SP/AOI/15/2021, conclu avec l'ACGT pour un montant total hors taxe de dollars américains cinq millions six cent septante mille sept cent dix-huit (USD 5 670 718) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains trente-neuf mille six cent nonante cinq, deux centimes (USD 39 695,02).

Fait à Kinshasa, le 12/01/2024

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier

Directeur Général ad
Renoi Kalombi Kalombe

